

RAMEAU DE VILLEMONT

XII. 2) AUGUSTE-HENRI-VINCENT,

baron d'Huart dit de Villemont, chevalier du Saint-Empire, fils du précédent, naquit à Mons le 17-6-1789.

Il était sous-inspecteur forestier à Villemont lorsque, le 2-6-1823, il fut élu par l'Ordre équestre comme membre des Etats provinciaux du Grand-Duché de Luxembourg. En séance du 7 juillet suivant, il prêta les serments prévus par la loi fondamentale. Elu une seconde fois le 1-6-1826, il ne fut pas présent à la séance du 4 juillet pour prêter les serments. Son mandat prit officiellement fin avec la suppression des Etats provinciaux (5-3-1831 (7)).

Le 20-1-1835 il fut élu sénateur du district de Neufchâteau-Virton, mais il se récusait. Conseiller provincial du canton d'Etalle de 1836 à 1838, il fut aussi membre de la Députation permanente (8).

Auguste d'Huart fut du nombre des capitalistes qui, groupés autour de la Banque de Belgique dans la « Société d'Industrie Luxembourgeoise », décidèrent de revigorer les industries du Luxembourg occupé par la Belgique en leur apportant des capitaux nouveaux, tout en leur laissant les anciennes directions. Auguste d'Huart entra au Conseil d'administration de la « Société d'Industrie », créée le 15-2-1837 au capital de 5 millions de francs (dont un million de souscrit) et dont nous avons parlé dans les monographies des familles Pescatore (fasc. II) et Metz (fasc. XII) (9).

Auguste d'Huart eut encore un autre contact avec son pays natal lorsque, en 1839, et en compagnie de Fr. Dubois (v. monographie de la famille Thorn), il procéda en tant que commissaire à la remise des territoires occupés par la Belgique aux commissaires du roi Guillaume I^{er}, Stiff et Hassenpflug. On sait que cette remise rencontra des difficultés à différents endroits de la frontière, difficultés qui trouvèrent leur solution au cours des années à venir, mais non sans que le Grand-Duché perdît Athus, Sterpenich et la partie de Martelange située à l'ouest de la grande chaussée (10).

Le 20-5-1819, le baron d'Huart avait épousé Appoline Eléonore, baronne d'ANETHAN DE LA TRAPPERIE *), née le 27-1-1798 au château de la

*) Les d'Anethan portent : D'or au lion assis de gueules lampassé d'azur, coupé du même à 4 pals d'or.